Master Direction de projets ou établissements culturels (DPEC)

Le Master forme des professionnelles et professionnels capables de concevoir, piloter et accompagner des projets artistiques et culturels grâce à une formation pluridisciplinaire alliant expertise académique et ouverture sur le monde professionnel.

Présentation

Le Master forme des responsables de structures culturelles depuis 1988. Alliant l'exigence académique, une attention constante aux évolutions des enjeux du secteur, et une expérience longue adossée à un réseau professionnel international, il vise à fournir des outils d'analyse théoriques et opérationnels nécessaires à la mise en œuvre de projets artistiques et culturels, en France ou à l'étranger. Au terme de leur master, les étudiantes et étudiants seront ainsi capables de conjuguer les différents facteurs du développement culturel, de s'impliquer dans la dynamique de la création artistique et d'articuler ces pôles de connaissances au service d'une structure publique, privée ou associative. Le master est résolument pluridisciplinaire, tant dans les champs artistiques et culturels visés que dans les disciplines des SHS sollicitées pour les comprendre et y intervenir.
Il comporte trois thématiques structurantes :

- le développement des structures culturelles ;
- les dynamiques de l'action culturelle ;
- les processus de création et de programmation.

Il s'appuie sur trois fils conducteurs pédagogiques transversaux : l'international comme enjeu professionnel et politique, les formes d'enquête, scientifiques et professionnelles et la construction d'une posture professionnelle réflexive

Les + de la formation

Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)
- Campus Porte des Alpes (PDA)

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC+3

Durée de la formation

2 ans

Discipline(s)

- Mention/diplôme

Coût de la formation

Le montant des droits d' inscription en master, fixé au niveau national, évolue chaque année universitaire. Pour plus d'informations, consultez la page Droits et montants d'inscription.

La formation est résolument pluridisciplinaire au niveau des secteurs culturels. Les enseignements recouvrent toutes les sphères des arts et de la culture (spectacle vivant, arts visuels, patrimoine, nouveaux champs art-sciences, design, éducation artistique...).

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures pour intégrer une 1re année de master (M1) en formation initiale s'effectuent via la plateforme Mon Master.Les candidatures pour intégrer une 2e année de master (M2) s'effectuent via eCandidat, selon le calendrier de candidatures défini par l'Université Lumière Lyon 2.

Modalités de candidature spécifiques

Pour les candidates et candidats non européens résidant dans un pays couvert par Campus France : la procédure s'effectue via la procédure **Études en France** , sur le site Campus France.

Et après ?

Niveau de sortie

- Master

Activités visées / compétences attestées

Compétences communes visées du diplôme

- RNCP39294BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques
- RNCP39294BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés
- RNCP39294BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances
- RNCP39294BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel
- RNCP39294BC05 - Appréhender le contexte institutionnel et territorial d' une action culturelle et artistique
- RNCP39294BC06 - Construire un projet culturel en tenant compte des publics
- RNCP39294BC07 - Réaliser un projet et/ou un équipement culturel
- RNCP39294BC08 - Evaluer la mise en œuvre et ses résultats

Connaissances communes visées du diplôme

• Compétences transversales
• Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
• Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
• Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
• Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l' interface de plusieurs domaines
• Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
• Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
• Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la règlementation
• Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
• Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
• Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
• Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
• Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
• Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
• Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
• Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles Compétences spécifiques de la mention
• Comprendre et analyser les enjeux culturels, sociaux, managériaux, économiques et politiques propres aux dispositifs culturels et artistiques
• Analyser les institutions et entreprises culturelles, leurs acteurs et leur environnement dans leurs aspects artistique, sociologique, économique, historique, organisationnel et juridique
• Exercer une veille sur des appels à projets, dans le cadre du déploiement de politiques culturelles nationales ou territoriales

• Adapter les projets culturels aux territoires dans le cadre du développement durable
• Ancrer son projet dans un environnement culturel en mutation et à différentes échelles
• Etablir un diagnostic en vue de concevoir des actions de développement ou de diversification des publics, notamment en réalisant des enquêtes pour évaluer les besoins socio-culturels des populations, les attentes par rapport aux enjeux sociétaux
• Elaborer et proposer un programme / projet en mobilisant les outils de conception et savoirs fondamentaux propres aux arts et à la culture
• Planifier et estimer un projet et/ou un équipement culturel dans ses aspects budgétaire et gestionnaire
• Concevoir et défendre un projet et/ou un équipement culturel social et solidaire, en l'inscrivant dans une stratégie d'éducation artistique et culturelle
• Exploiter le dispositif de mécénat afin de financer un projet et/ou un équipement culturel (prospection d'entreprises concernées, présentation des avantages, des dispositions fiscales...)
• Concevoir une politique tarifaire adaptée à la diversité des publics en tenant compte des objectifs visés et des budgets
• Mettre en œuvre et suivre un projet et/ou un équipement culturel dans le cadre de la Responsabilité Sociale et Environnementale des entreprises (RSE)
• Piloter la mise en oeuvre d'une politique culturelle ou d'un projet culturel social et solidaire
• Identifier et utiliser à bon escient les différents registres de communication pour élaborer des programmes d'actions ciblées
• Fédérer une équipe de collaborateurs ou de partenaires pour mener à bien un projet
• Utiliser les outils adéquats pour assurer le suivi administratif et budgétaire d'un projet ou d'un établissement culturel
• Concevoir des outils d'appréciation des actions menées
• Produire le bilan financier, le rapport d'activité et les synthèses après la réalisation à destination des acteurs et parties prenantes, notamment à des fins prospectives
• Avoir une analyse réflexive de l'environnement de travail et de l'évolution des politiques culturelles Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles qui sont proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

- Administrateur culturel - Responsable du service des publics ou de l'action culturelle - Chargé de la communication - Chargé de diffusion - Chargé de la médiation - Chargé de recherche de partenariats et de financements, de

mécénat - Chargé de production culturelle - Chargé de programmation - Responsable d'accompagnement et prospection de projet artistique - Chef de projet ou produit culturel - Chef de mission dans l'événement culturel - Chargé de mission en ingénierie culturelle - Chargé de développement territorial et culturel - Chargé d'aide au développement et à la coordination de fédérations / festivals - Chef de service dans une organisation culturelle/ Responsable (ressources humaines, production, communication, finance...). - Responsable du marketing de manifestations culturelles et/ou artistiques Après 3 à 5 années d' expérience professionnelle, les diplômés pourront accéder à des postes de : - Attaché culturel - Consultant en ingénierie culturelle - Directeur d'une institution culturelle Sous réserve de réussite aux concours de la fonction publique, les diplômés pourront accéder à des postes de : - Attaché territorial - Conservateur territorial - Attaché de conservation - Directeur des affaires culturelles - Conseiller à la direction régionale des affaires culturelles